

## MÉCANISMES CULTURELS DE L'ORGANISATION DE LA CONNAISSANCE

**Johanna W. SMIT\***

Professeure en Science de l'information

**Maria de Fátima G. M. TALAMO\*\***

Professeure en Science de l'information

\* Universidade de São Paulo/Escola de Comunicações e Artes  
Av. Prof. Lúcio Martins Rodrigues 443  
Cidade Universitária  
05508-900 São Paulo SP Brésil  
cbdjoke@usp.br

\*\* Pontifícia Universidade Católica de Campinas/  
Programa de Pós-Graduação em Ciência  
da Informação  
R. Marechal Deodoro 1099  
13020-904 Campinas SP Brésil  
mfgmtala@usp.br

### Résumé

Pendant les années 1950 l'expression "système de recherche d'information" a été fortement associée à la transmission physique de l'information. Cette approche reflète une compréhension limitée du traitement et de l'usage de l'information. Quoique la notion de représentation de contenu fût déjà présente dans les systèmes de classification bibliographique, les études sur la nature linguistique des procédés documentaires n'étaient pas assez développées pour intégrer les mécanismes culturels de traitement de l'information. Le paradigme physique de l'information trouve son fondement dans la conception de langage adoptée par la documentation. Selon l'idée de la langue artificielle, développée depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle, les systèmes de classification sont de nature aprioriste, organisés selon des principes classificatoires jugés appropriés. À partir du XX<sup>ème</sup> siècle les langues artificielles, ou construites, sont élaborées a posteriori, provenant de langues existantes – c'est le cas des thésaurus. Cependant, le caractère métalinguistique des langues artificielles suppose la

délimitation de la langue-objet et la construction de la métalangue, ce qui n'a pas fait l'objet d'un processus analytique. Ainsi, à titre d'exemple, l'expression "langage contrôlé" révèle que le langage documentaire est uniquement "régularisé". De ce fait, demeure le mythe de l'analyse unique, du rapport univoque entre représentant et la chose représentée, empêchant que les systèmes de recherche d'information puissent fonctionner effectivement en tant que mémoire sociale. Physiquement les stocks d'information ne signifient rien du tout, même quand ils sont soumis au traitement documentaire, puisque la mémoire ne réside pas dans les mots, mais dans les relations qu'ils évoquent. Les mécanismes culturels présents dans le traitement et usage de l'information seront analysés par la définition des plans linguistique (assise du public, y compris des éléments que lui assignent des traces d'identité) et documentaire (les contenus considérés en leur qualité de substance). En d'autres mots, nous allons discuter comment s'énoncent, sur le plan du traitement documentaire dans le cadre du cycle social de l'information, signifiés différents mis en formes semblables ou différentes, tout comme les signifiés proches mis en formes différentes (en rappelant l'étymologie du mot « information » – « mettre en forme »). Il devient ainsi possible de définir autrement l'information face à sa fonction communicationnelle : au lieu d'une conception instrumentale de la consommation d'information, un lieu de production de l'intégration d'informations et du constat de différences, c'est-à-dire, la construction d'un univers intelligible à partir de la mémoire sociale matérialisée par les systèmes de recherche d'information (mémoire documentaire).

#### **Mots clés**

Mécanisme culturel, Langage documentaire, Organisation de la connaissance, Système de recherche d'information

#### **Title**

**CULTURAL MECHANISMS IN KNOWLEDGE ORGANIZATION**

#### **Abstract**

In the fifties of the 20th century the term « information retrieval system » was strongly associated with the physical transmission, disclosing a narrow comprehension of the treatment and utilization of information. Although the notion of content representation, with other words, was already announced since bibliographic classification systems, the studies about the linguistic nature of documentary proceedings did not develop enough to integrate cultural mechanisms in information processing. The physical paradigm of information reproduces the conception of language then unwarily adopted by documentation. Following the idea of artificial languages developed since the 17th, the classification systems have an aprioristic nature, following external classification principles, presumed appropriate. From the 20th century on artificial or constructed languages are formed, a posteriori, from existing

languages – as for thesauri. However, its metalinguistic character, which requires delimitation of the object-language and the construction of the metalanguage, did not involve analytic proceedings. The term « controlled vocabulary », for instance, denotes only that the language has been regularized. Thus the myth of the unique analysis and the univocal relation between the representation and the represented object remains, preventing information retrieval systems from operating as an effective social memory. Information supplies do not mean, even when processed, since memory is not in the words but in the relations established with the words. The identification of the cultural mechanisms that appear in information processing and utilization are discussed on the linguistic level (the public background and identity) and the documentary level (contents considered as objects). In other words, we will consider how are stated - in documentary processing associated with the social cycle of information – different significations in similar and different forms and close significations in different forms (remember the etymology of « information » - to form). It is possible, then, to redefine the communicative function of information: instead of an operational conception of information consumption, the place of construction of an intelligible universe based on social memory, materialized by information retrieval systems (documental memory), through synthesis and differences of information.

#### **Keywords**

Cultural mechanism, Index language, Knowledge organization, Information retrieval system

#### **Título**

**MECANISMOS CULTURAIS NA ORGANIZAÇÃO DO CONHECIMENTO**

#### **Resumo**

Na década de 50 do século 20, “sistema de recuperação da informação” é um termo associado fortemente à transmissão física, refletindo de certo modo a compreensão restrita do tratamento e uso da informação. Embora a noção de representação dos conteúdos, sem a respectiva denominação, já estivesse anunciada pelo menos desde os sistemas bibliográficos de classificação, os estudos sobre a natureza lingüística dos procedimentos documentários não se desenvolveram o suficiente de modo a integrar os mecanismos culturais de processamento da informação. O paradigma físico da informação encontra respaldo na própria concepção de linguagem adotada, de certo modo de forma irrefletida, pela documentação. Seguindo a idéia de língua artificial, desenvolvido desde o século 17, os sistemas de classificação constituem invenções de natureza apriorística, seguindo princípios classificatórios externos supostamente adequados. A partir do século 20, as línguas artificiais ou construídas são feitas a posteriori, derivam de algum modo das línguas existentes – como é o caso dos tesouros. No entanto, seu caráter metalingüístico, que exige delimitação da língua-objeto e da construção da

metalíngua, não é motivo de procedimento analítico – por exemplo, a denominação linguagem controlada indica que a linguagem documentária é apenas uma “língua regularizada”. Com isso, permanece o mito da análise única, da relação unívoca entre representação e a coisa representada que dificulta que os sistemas de recuperação de informação (SRI) funcionem como memória social efetiva. Fisicamente, os estoques e/ou acervos nada retratam, mesmo que submetidos ao processamento, já que a memória não está na palavra mas nas relações que com ela se pode manter. Com esse escopo, pretende-se identificar os elementos dos mecanismos culturais de processamento e de uso da informação, definindo-se os planos linguístico – background do público, incluindo-se elementos identitários – e documentário – conteúdos de registros considerados como substância. Dito de outro modo, investiga-se como se enunciam, no plano do processamento documentário associado ao ciclo social da informação, diferentes sentidos em formas semelhantes e diferentes sentidos em diferentes formas, sentidos próximos em formas diferentes (resgatando a etimologia do termo « informar » - colocar em forma). Com isso redefine-se a informação face à função comunicacional que exerce: da concepção instrumentalista do consumo da informação para o lugar da produção da integração e das diferenças, de construção de um universo inteligível a partir da memória social materializada na memória documentária.

**Palavras-chave**

Mecanismos culturais, Linguagem de indexação, Organização do conhecimento, Sistema de recuperação de informação

## Introduction

Le processus d'organisation de l'information ne peut pas être conçu isolément, car il fait partie d'une chaîne logique: il commence par l'organisation de la connaissance, visant son accès, dans le but d'encourager son transfert. La chaîne réunit, ainsi, les conditions pour l'appropriation de l'information, indispensable à la génération de connaissance. Cette chaîne résume tant le noyau central de la Science de l'Information (l'organisation et l'accès à l'information) que le but dernier de ce champ – celui de contribuer à la génération de connaissance.

## 1. LE MYTHE DE LA MEDIATION DE L'INFORMATION

La séquence organisation-accès-transfert peut être décidée par la logique de la causalité : l'organisation est cause de l'accès qui s'impose, lui-même, comme sa conséquence, et l'accès est cause du transfert, qui se présente comme sa conséquence. Selon cette logique, la succession d'étapes semble couler naturellement, une étape menant obligatoire et forcément à la prochaine. Si c'était si simple que cela, si la relation de causalité était si automatique, il n'y aurait aucun motif pour organiser des rencontres scientifiques, écrire des textes, les débattre et les enseigner. La causalité est en grande partie rhétorique, c'est-à-dire élaborée comme un mythe, un récit fabuleux, passé de génération en génération dans un groupe, qui raconte et explique l'origine d'un certain phénomène.

Dans ce sens-là, il est révélateur que, bien que la bibliographie cite régulièrement tant l'accès que le transfert, en leur conférant beaucoup d'importance, elle ne les différencie suffisamment pas jusqu'au point d'admettre non seulement leurs particularités mais aussi des stratégies consistantes pour l'évaluation de la conduite de chacune des étapes.

L'*accès* est souvent associé à une notion « d'accès physique ou virtuel », prédominant l'idée de l'annulation d'une distance entre l'information et l'utilisateur. L'accès signifie, donc, la co-présence, dans le temps et dans l'espace, de l'information et de la personne qui la cherche.

A son tour, *le transfert* a été également assimilé dans les dernières décades à une opération physique, mais dans ce cas ne proposant pas l'annulation d'une distance, mais le déplacement de l'information jusqu'à l'espace de l'utilisateur. Ce concept de transfert d'information est encore utilisé, par exemple, dans les discussions sur l'achat et la vente de technologie (« transfert de technologie »), mais le terme, également, admet maintenant un autre sens lorsqu'il fait référence au processus d'assimilation de l'information par les individus. Dans cette optique, le terme transfert ne correspond pas à un déplacement spatial, ou horizontal, mais à une intériorisation, un déplacement vertical ; le terme indique une opération cognitive, car le transfert n'arrive que lorsque la personne réussit à s'approprier l'information à laquelle elle a eu, préliminairement, accès. Nous avons donc :

- *Accès* qui indique une opération physique-spatiale : quelqu'un donne, ou a accès à une information;
- *Transfert*, au contraire, indique une opération cognitive, personnelle et subjective: n'importe qui s'approprie de l'information. Le *transfert*, ainsi compris, est un pré-supposé pour la génération de connaissance.

Tel qu'on peut observer, *accès* et *transfert* désignent des opérations assez diversifiées, avec des variantes également différentes, car la discussion de l'accès va engendrer, de prime abord, des questions de langage, des procédures d'organisation de l'information et la technologie impliquée, tandis que la compréhension du processus de transfert pré-suppose primordialement la mobilisation de concepts sociologiques et psychologiques. Bien que les deux termes s'inscrivent dans des registres différents, il est possible de constater un rapport de causalité entre les deux (mais pas un rapport de pré-supposition réciproque) : il n'y a pas de transfert sans accès à l'information, mais il peut exister un accès à l'information sans le transfert correspondant.

Pour être reconnu, le mythe exige que l'on comprenne l'équivoque : la causalité se confond souvent avec le rapport de succession – un fait succède à un autre qui le précède. Ainsi, la succession de faits, comprise comme causalité, entraîne un contrôle sur les faits qui se passent successivement dès que ce contrôle est exercé sur la cause première.

Ainsi, on peut observer que le passage de l'accès vers le transfert n'est absolument pas simple, et encore moins automatique, quoiqu'une bibliographie volumineuse présente le transfert d'information comme conséquence directe, et immédiate, de l'accès à l'information elle-même. Dans ce processus, où l'information passe par une organisation, l'accès est donné et le transfert de l'information est souhaité, quel serait, donc, le rôle du professionnel de l'information ? La réponse est immédiate et consensuelle : assurer la *médiation*. Le professionnel de l'information est un médiateur : voilà configuré un nouveau « report symbolique, passé de génération à génération dans un groupe ». Dans ce cas-là, le report de la « médiation » ne passe pas de génération à génération, car il est relativement récent, sans cesser pourtant de passer d'un professionnel à l'autre, d'un professeur à un élève, d'un texte à l'autre, sans la discussion exigée. La fonction sociale du professionnel de l'information est fréquemment présentée comme celle d'une médiation entre l'individu et l'information ; comme celle d'un médiateur pour faciliter l'accès à l'information, de celui qui ménage l'information et la mémoire sociale pour le bien d'une communauté visant le progrès de la société et le bien-être de l'humanité. La conscience de la fonction sociale jouée par le professionnel constitue un thème récurrent dans la littérature. A partir de ce consensus, la question du sens attribué au terme *médiateur* ou sa conséquence, la *médiation*, émerge.

La fonction du médiateur a tendance à acquérir un contour romantique et presque magique, c'est-à-dire qu'elle devient un nouveau mythe. Le professionnel est présenté comme celui qui « est entre », qui « construit l'interface ». Dans cette approche, la fonction de la médiation est présentée comme une conséquence presque magique, ou mythique, de la place spécifique occupée par le professionnel : c'est comme si, en « étant entre », il exerçait automatiquement, ou magiquement, son rôle médiateur. La position occupée par le professionnel dans le processus de transfert de l'information (cet « être entre ») offre, dans cette logique, la garantie nécessaire et suffisante que le processus se concrétise effectivement et que la fonction sociale du professionnel se réalise.

## 2. LA MEMOIRE DOCUMENTAIRE

Il faut réfléchir à la séquence organisation et accès à l'information. En effet, s'agit-il vraiment d'une séquence ? Ou l'accès à l'information détermine-t-il son organisation ? Ou encore est-ce que l'organisation de l'information détermine l'accès ? Mieux : que signifie *organiser l'information* ?

Les systèmes d'information réunissent des informations auxquelles une valeur et une utilité potentielle future ont été attribuées. La sélection des informations qui iront intégrer le système d'information n'est pas, donc, neutre, mais dirigée par des objectifs institutionnels. Ce n'est donc pas chaque information qui est préservée par un système d'information : sauf pour les projets grandioses, qui cherchent la réunion de « toute » l'information et qui bien sûr n'aboutissent jamais à leurs buts<sup>1</sup> ; la sélection d'information est en même temps indispensable du point de vue quantitatif et essentielle du point de vue qualitatif, selon les raisons que nous présenterons par la suite.

L'information est statique, elle est présente et existe, mais constitue un stock totalement inerte : l'information ne produit pas elle-même la connaissance. Il est, donc, possible de déduire que l'information, considérée isolément, ne porte pas de sens. Elle n'est qu'une information, et c'est tout. Pour que l'information ait « un sens », dans le contexte d'un système d'information, que sa présence se justifie dans ce contexte-là et que le système puisse attribuer un sens à l'information, il faut l'organiser. L'attribution d'un sens à l'information résulte de son organisation. Ainsi, l'organisation de l'information ne constitue pas seulement un besoin impérieux pour que son accès puisse être activé, mais c'est la condition *sine qua non* pour que le système d'information « fasse du sens » et pour que, dans le contexte du système d'information, chaque information fasse également elle-même « du sens ». L'organisation de l'information constitue, donc, un présupposé fondamental pour que n'importe quel système d'information joue son rôle social. L'information accumulée, sans organisation, n'est rien plus qu'un ensemble d'informations qui « ne disent rien », alors que

---

<sup>1</sup> L'exemple le plus illustratif - soit de la dimension du rêve, soit de son impossibilité pratique - a été donné par Paul Otlet et son Mundaneum.



l'information accumulée de façon organisée configure la mémoire documentaire.

Cependant, il n'est pas concevable d'imaginer une organisation de l'information « en elle-même », détachée d'objectifs et, donc, d'options. La décision de préserver certaines informations et de les organiser selon des objectifs institutionnels entraîne l'« institutionnalisation » de l'information, c'est-à-dire, l'attribution d'un statut différenciateur à cette information, car elle est maintenant augmentée de l'estampillage institutionnel. Cet estampillage a une double fonction : celle d'affirmer que l'information a été considérée digne d'être conservée, selon les objectifs de l'institution, et qu'elle trouve sa place, ou son sens, dans le contexte plus grand des options institutionnelles. Bref, l'organisation de l'information, pour conférer du sens, opère par options.

Présentée en d'autres termes, l'organisation de l'information comprend, par définition, la préoccupation de l'accès : on n'organise pas pour le goût de l'organisation, mais afin de permettre l'accès à l'information. Il serait, donc, plus approprié de proposer l'adoption de l'expression « organisation de l'accès à l'information ». L'adoption de cette expression apporte deux avantages pour la discussion :

- elle donne de l'emphase à la finalité de l'organisation, c'est-à-dire, l'accès ;
- elle attire l'attention vers le caractère de l'organisation qui, à travers des options dictées par les objectifs institutionnels, propose une possibilité d'accès à l'information, sans ignorer que d'autres possibilités organisationnelles, également plausibles, pourraient être adoptées dans le cas où les objectifs institutionnels seraient différents. La mémoire documentaire est, donc, résultat d'options.

Pour prolonger cette argumentation, il faut introduire dans la discussion la question du langage. Dans les années 1970, cette question a été introduite avec beaucoup de pertinence (Gardin, 1973 ; Montgomery, 1972), et en grande partie abandonnée par la suite.

### **2.1. Le langage naturel et les langages documentaires**

Le langage n'est pas considéré, normalement, comme une caractéristique centrale des systèmes de récupération de l'information :

on parle beaucoup plus de ce que l'on trouve en stock et des possibilités de recherche que du rapport entre organisation de l'information et récupération ainsi que de la fonction sociale du système documentaire. De façon générale, la Science de l'Information n'attribue pas une position significative au terme *langage* et aux thématiques qui lui sont associées. Le plus contradictoire est que, dans le domaine de l'information, le discours sur le vocabulaire de la langue naturelle trouve bien plus de partisans que la discussion importante sur les processus de contrôle du vocabulaire et de leurs fonctions.

Le côté visible de l'absence de discussion approfondie sur le langage – naturel ou construit – est fortement associé à la technologie en tant que promotrice d'une communication sans barrières, qui suggère une vue plane du champ de l'information et de la communication. Mais ceci est aussi une compréhension partielle puisque cette absence signale une conception neutre du langage qui finit non seulement par cacher sa nature symbolique mais aussi par vider le sens de la discussion elle-même en le remettant à une compréhension simplement technique des ressources documentaires.

Il n'est pas surprenant, donc, que les analyses explicatives sur les fonctions de représentation et de communication du langage, et les conséquences sociales et politiques qui en découlent, développées pendant le XX<sup>ème</sup> siècle tout entier, aient eu des échos timides dans les études en documentation. En fin de compte, qui penserait, par exemple, à associer la fonction politique du langage documentaire à son élément synonymique ? Rappelons-nous, à propos de cela, qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle la lutte pour l'imposition de l'italien commun à tous se rapportait à l'unification de la péninsule « après des siècles de division » (Steinberg, 1997 : 235).

A côté de cet aspect, un autre nous semble plus grave, il est en effet évident que les études de la documentation sont peu engagées dans leur propre histoire. Briet rappelle que la technique documentaire « a prospéré tout d'abord dans le milieu de la recherche scientifique proprement dite, celle des sciences et de leurs applications » (1951 : 10). Cependant, en ce qui concerne les sciences humaines, la documentation se fait par accumulation. L'érudition propre à la littérature ainsi construite est conservatrice et s'oppose au caractère révolutionnaire de la science (Briet, 1951 : 10). La contradiction installée entre la tradition et l'évolution de la connaissance humaine

finit par compromettre les analyses et les solutions plus appropriées au projet de mettre le passé à disposition de façon accessible et récupérable en sciences humaines et sociales : « il n'y a pas de systématisation possible dans l'utilisation des témoins du passé. L'investigation est ici plus libre d'allure que dans les domaines scientifiques » (Briet, 1951 : 11).

De façon analogue, Vannevar Bush attire l'attention sur l'importance du partage des connaissances et des expériences des scientifiques pour la générer des savoirs. Le scientifique crée face à la connaissance préalablement disponible. Le cycle de production de la connaissance intègre, pour autant, au moins trois éléments : la communication, le scientifique et l'accès à la mémoire documentaire. La communication se présente en deux plans simultanément distincts et complémentaires. L'un traite de la circulation de la connaissance, dont l'exemple est la communication entre pairs, qui utilise le langage de la spécialité. L'autre est associé à la circulation de l'information qui utilise le langage documentaire pour diffuser de façon synthétique et récupérer de façon étendue et socialement matérialisée les contenus spécialisés.

Cependant, Bush ne fait aucune référence au traitement linguistico-documentaire des contenus des registres de la connaissance. Lorsqu'il propose en 1945 la machine informationnelle appelée Memex (Memory Extension), il viabilise des moyens individuels de recherche de la connaissance dans le langage où elle est originellement inscrite – la codification de l'auteur - directement par le scientifique. Ainsi, Bush cherche dans le mode associatif du fonctionnement de la pensée humaine une solution possible pour la question de la confrontation à la connaissance accumulée, considérée comme stratégique pour le développement de la science.

Or, ce qui est affirmé ici c'est que le processus d'accumulation propre à la connaissance ne se trouve pas seulement chez l'individu, spécialement dans ses activités cognitives – soit d'érudition soit d'associations pour la manipulation de contenus – mais aussi chez les assistants qualifiés dès que l'on dispose d'une technologie auxiliaire de la mémoire. Il est possible d'affirmer aussi que la connaissance dépend de la connaissance elle-même et que pour rendre viable une telle dépendance, surtout dans la situation de croissance exponentielle dans le contexte dans lequel nous vivons, les mémoires auxiliaires sont nécessaires.

Dans ce sens-là, la question fondamentale se rapporte à la nature des mémoires auxiliaires. Bien que l'équation faite par Bush soit compréhensible, il faut observer qu'elle est loin d'être une solution collective pour insérer la société dans des flux informationnels permanents permettant de conduire le développement d'une société basée sur la valeur de l'information. La création d'un ordre informationnel communicable, que nous appelons mémoire documentaire, exige, dès que l'on considère la myriade d'éléments symboliques énumérés ci-dessus, des opérations de contrôle, pour les harmoniser et les organiser, lesquelles dépendent de langages construits pour organiser et communiquer la connaissance.

Même si communication, langage et traitement informationnel sont des notions proches et qui présentent des liens incontestables, si l'on se reporte aux affirmations que le langage naturel correspond à la compréhension du monde où prévaut son aspect informationnel, ou encore que le langage est par excellence un moyen de communication, quand il est transposé dans des langages artificiels ou construits, ces associations ne sont pas toujours matérialisées.

## **2.2. Le langage construit**

A partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, plusieurs langages de nature aprioristique ont été construits « obéissant à n'importe quels principes qui semblaient bons à leurs créateurs » (Trask, 2004 : 159). Bien qu'ils ne prenaient pas en considération la structure et le fonctionnement des langues naturelles, de tels langages se prétendaient universels, et proposaient des schémas de classification assez complexes et souvent incompréhensibles. Ici les propositions de Descartes, Dalgrano et Wilkins (Trask, 2004 :159) peuvent être mises en évidence.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle voit apparaître les langages artificiels à posteriori, dérivés d'une certaine façon des langues déjà existantes. Cependant, ils se limitaient à promouvoir une forme de régularisation qui correspond à ce que l'on entend par normalisation dans le champ documentaire (singulier/pluriel, masculin/féminin). C'est pour cette raison-là qu'ils se présentaient assez souvent comme un patchwork et n'ont pas obtenu de résultat pratique évident.

Ces expériences ont mis en lumière qu'il ne suffisait pas de construire un système similaire au langage pour que le fonctionnement communicationnel s'installe. Les systèmes de classification bibliographique apparus à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle participent aussi de cet ensemble. La Classification Décimale de Dewey (CDD) apparaît comme l'intention d'établir un système de dix classes décimales qui couvriraient l'ensemble du savoir, accompagnées d'un indice alphabétique.

De façon générale, toute classification suit le principe de la division logique, qui répond par la structure et présente une notation. Ce système de codification intègre des symboles de l'alphabet romain et des chiffres arabes. Lorsqu'ils s'éloignent des langues naturelles, les systèmes de classification gagnent en universalité. Conscient de cette caractéristique fondamentale, Dewey a créé un mécanisme qui rapproche son système du langage naturel : l'indice alphabétique de sujets. De cette manière, Dewey met en évidence le besoin d'intégrer au système construit, qui recourt à la codification artificielle, des fonctionnalités qui le rendent interprétable. Recourir au langage naturel est le signe qu'on ouvre l'interprétation de la CDD à un public plus vaste – même si une partie significative de ce public est composée de professionnels de l'information.

### **3. MEMOIRE SOCIALE**

Pour comprendre la dimension des mémoires auxiliaires, il suffit, d'abord, que l'on distingue dans le terme connaissance deux notions: celle du processus individuel de génération de la connaissance – qui concerne prioritairement la psychologie et la philosophie – et le processus collectif de production de la connaissance, fondé sur le traitement représentationnel de la connaissance enregistrée, dont le résultat se présente comme mémoire sociale. Cette mémoire, fruit de l'organisation sociale de la connaissance, traduit les contenus des documents et suppose que l'on considère les langages des auteurs (producteurs des contenus), de l'indexeur, du vocabulaire pour l'indexation (structure synthétique), du chercheur (si l'utilisateur n'est pas le promoteur de la recherche) et de la question formulée au système. Dans ce sens-là la mémoire sociale ne se présente pas seulement comme stock passible de manipulation directe par l'individu, mais

comme un ordre informationnel socialement disponible, c'est-à-dire communiqué, pour la récupération et l'usage par la société, différencié par les compétences linguistiques de ses différents segments, ce qui associe une dimension démocratique à la question.

Nous comprenons, donc, que la mémoire sociale englobe la mémoire documentaire, mais ne s'y limite pas. La mémoire sociale peut être associée au territoire dont la mémoire documentaire offre la carte.

## Conclusion

La mémoire documentaire organise l'information, en intégrant la préoccupation de la récupération de l'information et en déterminant également l'accès à l'information et, par conséquent, son appropriation lorsque l'on établit une relation artificiellement univoque entre le stock d'informations et sa représentation. Si les relations d'association et de synonymie introduisent un potentiel de diversité de langage au système d'information, ou de points de vue, ce système continue à refléter le présupposé et les options pour lesquelles il a été créé. En d'autres termes, le système d'information n'a pas le pouvoir de représenter la pluri-signification présente dans les stocks informationnels, bien que la représentation de l'information soit considérée comme une forme de communication de la mémoire documentaire. La mémoire documentaire (le stock d'informations organisé) n'active pas forcément (ou pas nécessairement) la mémoire sociale, mais peut contribuer à ce que cela arrive. Pour que cette contribution se concrétise, il faut expliciter les options qui ont mené à la configuration (sélection et organisation) de la mémoire documentaire.

L'explicitation des options disponibles pour les usagers permet d'attribuer du sens aux résultats de la recherche, à la mémoire documentaire et, sous cette condition rendre mémoire sociale socialement significative. La motivation pour la compréhension de l'accès comme explicitation sémantico-pragmatique du langage du système est associée au caractère « a posteriori » des langages documentaires (LD). Bien que sa catégorisation agisse pour des raisons intérieures au système d'information et au domaine de connaissance en question, pour l'usage, le LD doit s'actualiser en tant que dérivation d'une langue déjà existante. Conceptuellement, donc, l'articulation entre les différents systèmes de signification (condition des langages

« a posteriori ») est le trait fondamental pour le processus social d'usage de l'information. En ce sens, les systèmes de recherche d'information sont des processus de communication sociale de la connaissance ayant pour objectif de rechercher un rapprochement entre la consommation et la génération de la connaissance à partir d'ensembles d'options.

### **Bibliographie**

Briet Suzanne, 1951. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : EDIT.

Gardin Jean-Claude, 1973. Document analysis and linguistic theory. *Journal of Documentation*, vol. 29, n° 2, p.137-168.

Montgomery Christine A., 1972. Linguistics and information science. *Journal of the American Society for Information Science*, vol.23, n° 3, p.195-219.

Steinberg Jonathan, 1997. O historiador e a questione della lingua. In BURKE, P., PORTER, R. *História social da linguagem*. São Paulo : Editora da UNESP, p. 235-248.

Trask Robert Lawrence, 2004. *Dicionário de linguagem e lingüística*. São Paulo : Contexto.

